

Charenton *magazine*

N° 154 - Septembre 2010

Forum des associations
dimanche 5 septembre



Derniers regards sur l'été

4



Le projet de la future école maternelle des 4 Vents

9

10

Des chantiers aux quatre coins de la ville

12

Seniors : reprise des activités

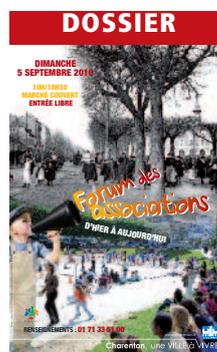
14

Les rendez-vous de septembre

SOMMAIRE

Septembre 2010 N° 154

16



Dimanche 5 septembre : le Forum des associations

21

19

les gymnastes d'Envol Gym remportent la finale



Toute l'actualité de la Communauté de Communes

Charenton magazine N° 154 - Septembre 2010

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier** - Ont collaboré à ce numéro : **Denis Bansard** - **Xavier Delaruelle**

Photos : **Michaël Barriera** - **Céline Lormier** - **Igor Stefan**

Mise en page : **Cyrille Doumbé** - **Jean-Marc Hillereau**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**





Information aux lecteurs du Charenton Magazine

En mars 2011 auront lieu les élections cantonales qui désigneront les conseillers généraux chargés de vous représenter au sein du Conseil général du Val-de-Marne.

Aussi dans un souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la loi en matière électorale, Charenton Magazine ne comportera plus l'éditorial de Monsieur le Maire.

De même, conformément au règlement intérieur de notre Conseil municipal, les tribunes politiques sont supprimées à compter de ce numéro.

Nous tenons à prévenir nos lecteurs qui pourraient s'étonner de ces absences, uniquement dues au respect de la législation en vigueur.

La rédaction du Charenton Magazine continuera bien sûr à vous informer au fil des mois, dans chaque numéro du journal municipal, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de votre ville.

Bonne rentrée à tous!

ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE



TOUS AU CLUB !

Plébiscité par les Charentonnais...

Cette année encore, le Club de vacances sur la place Briand a remporté un vif succès auprès des utilisateurs de tous âges !

Le mini-golf, les brumisateurs, les bacs à sable, les transats ont encore une fois fait le plein, mais deux nouvelles animations ont enthousiasmé les enfants : le toboggan géant et le mur d'escalade !

Le pique-nique, organisé la veille de la Fête nationale, avec l'Association des Familles et l'Accueil Ecoute Jeunes, a réuni plus de 200 personnes. Quant à la Cabane à Lire, animée par la bibliothèque d'Espinassous, elle a permis aux petits et aux grands de faire une pause détente avec des livres à lire sur place, à lire seul ou à se faire raconter ! ■



Résultats du questionnaire de satisfaction

Du 10 juillet au 1^{er} août, un questionnaire a été réalisé parmi les utilisateurs du Club de vacances. 89 adultes et 73 enfants y ont répondu. Plus de 93% des enfants interrogés plébiscitent l'opération !

Retrouvez les résultats du questionnaire sur le www.charenton.fr

LÉGION D'HONNEUR

40 années au service de Charenton

Le 22 juin dernier, le Maire a reçu des mains de Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les insignes de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur. Cette distinction vient honorer 40 années passées au service de la ville, au service de Charenton "qu'il chérit et dont il aime les habitants", comme il l'a dit lui-même. Etaient notamment présents ce jour-là pour partager ce moment fort : Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort, Michel Camux, Préfet du département et Christian Rock, Secrétaire général de la Préfecture. ■



PALMES ACADÉMIQUES

Noëlle Morel décorée



Le Maire était heureux, le 19 juin dernier, de remettre les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques à Noëlle Morel, en présence de Monsieur René, Président de cet Ordre.

Noëlle Morel dirigea le Conservatoire André Navarra de 1992 à 2009. Violoncelliste reconnue, les Charentonnais la connaissent surtout dans ses fonctions de Directrice du Conservatoire et de professeur qui n'a eu de cesse de travailler avec passion, avec les adultes comme avec les enfants. Elle a su imposer des valeurs d'exigence, de qualité et de rigueur qui ont fait de l'établissement l'école de musique reconnue qu'elle est aujourd'hui. ■

OFFICIEL

"Liberté, Égalité, Fraternité"

Certaines écoles ne disposaient pas encore de plaques indiquant la devise de la République française. Parce que l'école a pour mission de forger les citoyens de demain, la Ville a décidé de remédier à ces manques. Ainsi, du 12 au 26 juin, l'équipe municipale a procédé au dévoilement de ces plaques officielles aux écoles Champs des Alouettes, Valmy, Pasteur, Conflans, Port aux Lions et Aristide Briand, en présence de nombreux enfants. ■



QUARTIER DE BERCY

L'histoire d'un territoire

Le 150^{ème} anniversaire de l'extension parisienne et les projets communs à nos deux villes, nous offrent l'opportunité de rappeler l'histoire de Bercy.

Le 1^{er} janvier 1860, la ville de Paris repoussait ses limites, du vieux Mur des Fermiers généraux à l'enceinte de Thiers. Elle intégrait ainsi à son assiette territoriale, totalement ou partiellement, les communes limitrophes qui la ceinturaient depuis leur création, au début de la Révolution française.

Charenton, dont la rue de l'Arcade constituait la limite ouest depuis octobre 1790, date de création de la commune de Bercy, ne fut pas concernée par cette amputation territoriale. Tout au contraire, cette extension lui fut bénéfique. Partiellement absorbée par Paris, la commune de Bercy disparut et la partie orientale de son territoire (de la porte de Bercy à la rue de l'Arcade) réintégra Charenton qui ainsi devenait riveraine de la capitale, les Portes de Bercy et de Charenton constituant les nouvelles limites occidentales de la commune. Territoire désormais divisé entre deux villes, Bercy demeura le lien immuable entre celles-ci.

Une commune ancrée dans l'histoire

Bercy, au sens strict, désigne un vaste territoire circonscrit entre la Seine, les rues de Paris et de Charenton, la rue de l'Arcade et le boulevard de Reuilly. La première mention de Bercy, "Insula Bercilis", date du début du XII^e siècle. Plus tard, une tour, la Turrin Berciaco, dominant un manoir fortifié situé vers la Seine à hauteur de l'actuelle rue des Pirogues de Bercy, assure la renommée du lieu que Philippe V le Long offre, en 1316, à sa belle-mère, Mahaut d'Artois. En 1415, la seigneurie de Bercy devient la propriété de la puissante famille de Montmorency avant de passer vers 1522 entre les mains

de la famille de Malon. Celle-ci détiendra ainsi un immense domaine seigneurial, dépendant de la paroisse de Conflans qui, du sud au nord, remontait de la Seine à l'actuelle avenue Daumesnil et d'est en ouest, allait du domaine de Conflans à La Râpée, limite occidentale de la seigneurie de Bercy.

En 1790, les communes se substituent aux paroisses. Celle de Conflans devient la commune de Charenton-Conflans mais, à la demande des habitants de Bercy et de ses dépendances, la commune de Bercy est créée le 19 octobre de la même année. Charenton se limite alors à l'ouest à la rue de l'Arcade jusqu'en 1860.

Bercy, domaine des vins

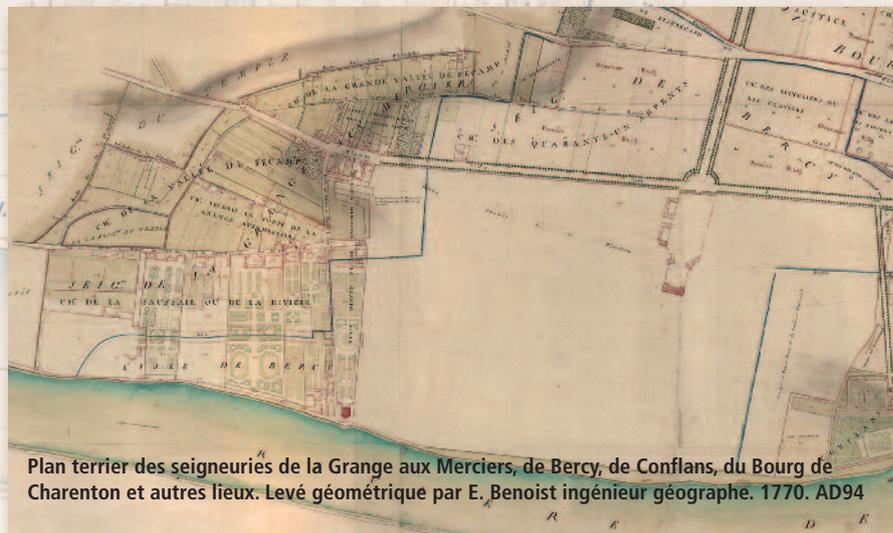
Le long de la Seine, sur la commune de Bercy, quelques commerces de vins s'établirent dès la Révolution. Le mouvement s'amplifia au cours du Premier Empire. Les résidences du XVIII^e siècle, délaissées par leurs aristocratiques propriétaires, cédèrent peu à peu la place au négoce des vins.

Dès l'extension des limites de Paris, les entrepôts de Bercy y furent construits.

À l'est de l'enceinte de Thiers, sur Charenton, le domaine entourant le château de Bercy connut un sort identique. Sur les terrains au nord du château, démoli dès 1861, des immeubles de rapport sortirent de terre, créant un nouveau quartier qui deviendra en 1892 le quartier de Valmy.

Au sud des voies ferrées, à l'emplacement des anciens parterres du château, une compagnie financière aménagea un ensemble de chais et de magasins généraux qui s'inscrivait dans la continuité des entrepôts parisiens de Bercy. Bois, charbon, fonte et fer y étaient stockés mais c'est le négoce des vins et spiritueux, dominant l'ensemble de l'activité des lieux, qui en fit la réputation et assura durant plusieurs décennies la prospérité de la ville.

Le nouveau quartier de Bercy a remplacé depuis les années 1990 le quartier des Magasins Généraux tandis que d'autres aménagements se profilent dans les années à venir, en concertation avec Paris... ■



Plan terrier des seigneuries de la Grange aux Merciers, de Bercy, de Conflans, du Bourg de Charenton et autres lieux. Levé géométrique par E. Benoist ingénieur géographe. 1770. AD94

Charenton, cité des abeilles !

Les plus anciens s'en souviennent. De 1922 à 1992, Charenton a accueilli la "Cité des abeilles", une prestigieuse école d'apiculture. Ayant reçu ce bien sous forme de legs, le Maire a décidé de le mettre en partie à la disposition du Groupement Syndical Apicole.



Silence dans les champs

L'abeille, symbole de résurrection lorsqu'elle est gravée sur les tombeaux chrétiens, est aujourd'hui mise à l'épreuve. En effet, depuis une vingtaine d'années, l'insecte disparaît de manière inquiétante. Ce phénomène, appelé Colony Collapse Disorder (syndrome d'effondrement des colonies des abeilles), menace de faire disparaître l'un des principaux pollinisateurs de la planète. Entre fantasme et réalité, l'homme attend la réponse de la science qui en est encore aujourd'hui au temps des suppositions.

Charenton semble avoir de longue date une vocation particulière pour l'apiculture. En effet, à la fin du XII^{ème} siècle déjà, des textes affirment que René-Antoine Réaumur (plus connu pour son invention du thermomètre) y avait créé un rucher expérimental ; mais c'est en 1922 que le miel et les abeilles vont faire leur grande entrée dans l'histoire de Charenton.

En 1920, Marcellin Lassalle avait créé une première école d'apiculture dans le jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne. Prié, deux ans plus tard, par le nouveau directeur du site d'implanter son institut ailleurs, il se tourne immédiatement vers un Charentonnais, Monsieur Stinville, dont le père avait installé des ruches par le passé sur leur propriété. La "Cité des abeilles" a ainsi

pu voir le jour au 6 de l'avenue de Stinville. Le succès de cette école où des élèves célèbres comme Louis de Funès, Madame Guerlain ou encore Corinne Marchand venaient apprendre l'art d'élever des abeilles et d'exploiter une ruche, ne s'est jamais démenti. Pour preuve, l'établissement a compté jusqu'à une cinquantaine de ruches, soit près de 30 000 abeilles !

En 1992, la promiscuité de l'école d'apiculture avec les nouvelles crèches Bleue et Victor Basch ne permettant pas d'assurer la sécurité des jeunes enfants, Marcel Montarnal, dernier propriétaire de l'école et gendre du créateur, ferma l'établissement tout en conservant quelques ruches.

Son épouse Jeanne, décédée en septembre 2008, a légué par testament

une partie des locaux de l'ancienne école (notamment la salle de cours) au Maire. Après une longue procédure administrative, la commune a réellement bénéficié du legs au cours du premier semestre 2010. La signature a eu lieu avec le concours actif du notaire de la ville, en présence de l'héritière de la défunte, Madame Garnier.

Madame Montarnal désirait, par cette donation, faire reconnaître l'œuvre de son père et le travail de son époux. Aussi, afin de respecter la mémoire de la défunte, le Maire a décidé de mettre la salle de cours à la disposition du Groupement Syndical Apicole du Val-de-Marne. Ses membres y constitueront un centre d'archives relatant l'activité des abeilles qui servira de référence aux étudiants et aux spécialistes. ■

SÉJOURS ET ACTIVITÉS

Les chiffres de l'été



▲ **59** jeunes âgés de 11 à 17 ans ont pu se régaler en juillet pour les uns, en août pour les autres, dans le sud-ouest de la France, au Portugal et en Corse. Vacances à sensations fortes, itinéraire touristique ou farniente à la plage, Aliaj avait pensé à tout et à tous ! Pendant ce temps, d'autres Charentonnais, restés sur la ville, ont participé aux activités quotidiennes concoctées par les animateurs de la structure jeunesse. ■

▶ **178 000** livres, "Les Fables" de La Fontaine illustrées par Marc Chagall, ont été distribués sur toute la France dans le cadre de l'opération "Un livre pour l'été". Il s'agit d'une manifestation inédite qui s'inscrit dans le cadre d'une incitation forte à la lecture. Deux classes de CM1 de Charenton ont ainsi été choisies pour participer à ce projet. Ils ont reçu en juin dernier le livre avec pour "devoir de vacances" de le lire en famille afin de pouvoir, dès leur entrée en CM2, développer avec leurs instituteurs leur culture humaniste et leur maîtrise de la langue autour de ces textes. ■



▲ **2 171** enfants restés sur Charenton en juillet et/ou en août n'ont pas fait rimer "vacances estivales" avec "quotidien banal". Au sein des accueils de loisirs maternels et élémentaires de la ville, les équipes d'animateurs n'ont pas compté leur temps et leur énergie pour proposer, chaque jour, des activités, des jeux et des sorties pour faire de ces deux mois d'été des vacances inoubliables. ■

▼ **193** Charentonnais et Mauritiens, âgés de 6 à 17 ans, ont participé aux séjours organisés par la Communauté de Communes



tout au long des deux mois d'été. Répartis sur 11 destinations, dont certaines à l'étranger, ces jeunes ont ainsi pu découvrir de nouveaux horizons et s'essayer à de multiples activités telles que le surf,

le char à voile, l'équitation, les ateliers scientifiques, etc. De quoi bien se ressourcer pour reprendre du bon pied le chemin de la rentrée ! ■



ÉCOLE DES 4 VENTS

Le projet est lancé !

C'est un projet qui tient particulièrement à cœur à l'équipe municipale. C'est aussi un projet difficile à mener, mais avec le choix de l'architecte qui le réalisera, le dossier "Ecole maternelle des 4 Vents" a réellement démarré.

Dans le cadre de la construction de la nouvelle école maternelle des 4 Vents, le jury de concours a classé en tête le projet de l'atelier d'architectes Brenac et Gonzalez. Ce choix a été validé par le Conseil municipal du 30 juin dernier à l'unanimité.

Un respect scrupuleux du cahier des charges

Lorsqu'il fut question pour la Ville de constituer le cahier des charges de ce grand projet, élus, techniciens et l'architecte conseil, Pascal Tisserand, se sont tous mis au travail pour brosser sur le papier les spécificités de l'établisse-



ment scolaire idéal. Les usagers étant les mieux placés pour en parler, la directrice de l'école maternelle des 4 Vents fut également sollicitée. Le respect des exigences de la Ville était donc un point prépondérant dans le choix du projet architectural : 7 belles classes, des salles dédiées aux activités avec notamment un espace de motricité (150m²) et un autre d'expression corporelle (75m²), mais aussi une bibliothèque et un accueil de loisirs avec ses propres locaux (plus de 160m²).

Un espace ouvert sur son quartier

La philosophie globale du projet retenu a également séduit le jury de concours. Conçu comme un jeu harmonieux de cubes, c'est un bâtiment qui revendique son attachement au monde de l'enfance. Les larges baies vitrées dotées de stores intérieurs laissent une large place à la lumière et s'ouvrent sur le futur quartier "Antoine de Navarre" qui l'accueille juste en face de l'emplacement de l'ancienne école. Deux cours de récréation viennent compléter cette "ouverture" sur l'extérieur : une en rez-de-jardin pour les plus jeunes et une au sommet du bâtiment

pour les plus grands. Entourée de baies en double vitrage, elle sera pourvue d'un jardin pédagogique.

Un agencement fonctionnel et respectueux de l'environnement

Tout dans ce projet a été conçu pour faciliter l'entretien du futur établissement ainsi que son fonctionnement. A titre d'exemple, salles de classes, d'activités et de repos affectées aux plus jeunes ont toutes été prévues au même étage afin d'offrir un confort maximal aux utilisateurs. Le choix des matériaux a également été dans ce sens tout en intégrant des principes du développement durable. De ce fait, la future école répondra à la charte de Haute Qualité Environnementale et sera un bâtiment labellisé "Bâtiment Basse Consommation" (BBC).

Actuellement, le projet est en cours de finition. L'ouverture de cette nouvelle école est prévue pour la rentrée 2013. D'ici là, la Ville ne manquera pas d'informer de l'état d'avancement de ce dossier les parents d'élèves, le monde scolaire et tous les habitants. ■

Une école provisoire dans la cour de la Mairie

Tout au long du chantier de construction de la nouvelle école des 4 Vents, les enfants vont être accueillis dans des bâtiments provisoires installés dans la cour de l'Hôtel de Ville. Ce n'est pas une première. Charenton l'avait déjà fait lors de la reconstruction de l'école de Conflans et à la rentrée 2009, 2 classes de "grands" des 4 Vents avaient déjà pris leurs quartiers en face des bâtiments administratifs de la Ville.

Ils seront donc rejoints en septembre par tous leurs camarades. Ils vont ainsi pouvoir bénéficier, dans les prochaines années, de 5 classes (chacune de 60m²), d'une grande salle polyvalente, de salles d'activités, d'une bibliothèque, de sanitaires, de salles de repos, d'un réfectoire et d'une grande cour. Ils seront installés en toute sécurité dans un espace clos dans lequel on accèdera par le 48 rue de Paris. ■



PRÈS DE CHEZ VOUS...

Les chantiers de l'été

Au cours des deux mois d'été, les chantiers ont fleuri dans les quartiers charentonnais. Achévés pour les uns, prémises de travaux de rentrée pour les autres, ils contribuent tous à l'embellissement du cadre de vie des habitants...

1. Rue de Paris

Une "zone de rencontre"

Depuis le mois d'août, le tronçon de la rue de Paris compris entre la rue de la Mairie et celle du Pont a été converti en "zone partagée" ou "zone de rencontre". Les piétons deviennent prioritaires sur tous les autres modes de déplacement dans toute la rue et ne sont plus dans l'obligation de circuler uniquement sur les trottoirs. Les cyclistes, quant à eux, ont le droit de circuler dans les deux sens, conformément au code de la route, et non plus simplement en descente comme par le passé. Afin d'assurer la sécurité de tous, **les véhicules à moteurs ne doivent plus dépasser les 20km/h**. Cette circulation douce et partagée est un avantage pour tous les usagers, mais aussi pour les riverains et tous les commerçants qui bordent cette portion de la rue de Paris. ■



2. Stade Guérin

On prépare le terrain !

La pose du gazon synthétique du stade Guérin sera entreprise à la fin du mois de septembre. La période estivale a été propice pour réaliser tous les travaux préparatoires nécessaires à cette mise en place. Il s'agissait d'assainir et drainer le terrain après avoir assuré le lourd travail de terrassement et l'exécution de remblais.

L'évacuation des gravats et la livraison des matériaux nécessaires ont été accomplies par barge, évitant ainsi la circulation de lourds et nombreux véhicules dans la ville. Une option que la Ville se félicite d'avoir retenue en termes de protection de l'environnement. ■

3. Ecole Aristide Briand

Une cour de récréation rénovée pour la rentrée

La cour de récréation de l'école Aristide Briand devait subir une rénovation à deux titres. Les arbres qui y étaient plantés présentaient un état phytosanitaire dont la Ville ne pouvait plus se satisfaire. Les 10 spécimens concernés ont donc été retirés les 5 et 6 juillet derniers. Par ailleurs, le revêtement, composé de dalles en béton disjointes par le temps, pouvait provoquer des chutes d'enfants. **Une réfection complète de la cour s'est avérée indispensable.** A la rentrée, les écoliers découvriront un espace en enrobé rouge, agrémenté en son centre par un damier réalisé en enrobé rouge et noir et délimité par des dalles de granit rose. Des marelles seront également installées. Un peu plus tard dans l'année, quatre "pannotia persica", essence retenue pour la qualité ombrageuse de son feuillage, seront plantés et agrémentés de bancs circulaires en bois. ■





4. Rue Marius Delcher Un aménagement concerté

Les habitants de la rue Marius Delcher avaient sollicité la municipalité afin que soient revues, lors de prochains travaux d'aménagements, l'accessibilité des trottoirs par les personnes à mobilité réduite et la vitesse excessive des véhicules circulant dans cette voie à sens unique. A l'issue d'une réunion de quartier qui s'est déroulée le 12 avril dernier, **les riverains se sont prononcés favorablement sur l'un des projets proposés par la Ville**. Le chantier se poursuit, en septembre, avec la réfection des trottoirs entre la rue de Valmy et celle de la Terrasse. Trois jardinières végétalisées constitueront un obstacle esthétique permettant le ralentissement des véhicules. En 2011, la réfection du trottoir côté voies SNCF et celle de la chaussée viendront compléter cette opération. ■

5. Rond-point Victor Hugo Un îlot de verdure

En février dernier, Charenton avait souhaité compléter l'aménagement réalisé par le Conseil général en agrémentant le rond-point Victor Hugo d'une jardinière constituée de pavés porphyre. Il restait encore à végétaliser cet îlot pour achever l'opération. C'est chose faite depuis le début de l'été.

A présent, **les véhicules qui empruntent cet axe**

roulier contournent agréablement un olivier entouré d'une composition conçue par le service municipal des espaces verts avec des végétaux persistants et des éléments minéraux. ■



6. Viaduc du Pont de Charenton Retour du trafic

Depuis le 26 juin et jusqu'au 1^{er} septembre inclus, la RATP a procédé au remplacement de l'une des voies reliant les stations Ecole Vétérinaire et Charenton Ecoles. Changement de sens de circulation, navettes et déviation vont ainsi quitter le paysage charentonnais pour toute une année. A compter du 2 septembre, la rue des Bordeaux retrouvera son sens de circulation habituel depuis la rue de Paris jusqu'à la rue Paul Eluard. Par ailleurs, **une réunion sera**

prochainement organisée afin de lister les gênes occasionnées par ces travaux et en tirer des enseignements pour la reprise du chantier en juin 2011. La RATP s'excuse des inconvénients provoqués par ces importants travaux et remercie les Charentonnais pour leur patience. ■

Cimetières : haro sur les mauvaises herbes !

Plusieurs Charentonnais se sont très logiquement émus de voir proliférer dans les deux cimetières (Ancien et Valmy) des mauvaises herbes, donnant ainsi une impression d'entretien négligé. Dans une perspective de respect de l'environnement, la Ville avait en effet renoncé à l'utilisation de produits chimiques, certes efficaces, mais toujours d'une utilisation délicate. Force est de constater que le résultat n'a pas été probant et n'a pas permis d'assurer le digne entretien de nos cimetières. C'est la raison pour laquelle une nouvelle campagne de désherbage a été engagée durant le mois d'août. Un désherbant biologique a, en effet, été appliqué avant la réalisation d'un arrachage manuel et d'un binage. Ainsi, dès la rentrée, nos cimetières retrouvent l'aspect soigné qu'ils ont habituellement. ■

SENIORS

Reprise des activités culturelles et de loisirs



Les vacances sont finies et les activités vont pouvoir redémarrer. Ce sera chose faite le **mardi 13 septembre** prochain. A partir de ce jour-là, toutes les activités qui ont fait le succès du Service Retraités l'an passé seront de retour.

Au programme donc :

- Cours d'anglais, d'informatique,
- Ateliers d'art décoration, peinture sur soie ou sur porcelaine, couture, jardinage d'intérieur,
- Jeux de société (belote, loto, bridge, ...),
- Conférences,
- Séances de cinéma, ...



Quant à la chorale, elle fêtera ses 20 ans cette année. Tous les chanteurs amateurs, quel que soit leur répertoire ou leur tonalité, sont les bienvenus chaque mercredi après-midi de 14h30 à 16h30 au Centre Alexandre Portier pour partager quelques heures de travail en toute convivialité.

Les inscriptions aux activités doivent se faire auprès des professeurs concernés à l'occasion du premier cours. Pour connaître les jours et heures des



différentes activités, il suffit de se référer au guide des loisirs que les seniors ont reçu en juillet dernier et qui est mis à la disposition de tous dans les structures municipales.

Si vous doutez encore de l'activité que vous allez choisir pour cette année, sachez qu'il est possible de suivre un premier cours d'essai gratuit. Il n'y a donc aucune raison de ne pas se lancer ! ■

Pour tout renseignement, contacter le service Retraités

ACTIVITÉS SPORTIVES

A fond la forme !

Chaque année, le succès remporté auprès des seniors par les activités sportives ne se dément pas. En 2010-2011, l'offre restera aussi importante avec la gymnastique d'entretien, la randonnée pédestre, le tennis de table, la natation, la gymnastique aquatique et la pétanque. Les inscriptions à ces divers ateliers se dérouleront le 7 septembre de 14h à 16h30 dans la salle du rez-de-jardin du Centre Alexandre Portier. L'entrée s'effectuera par le 2, rue de l'Archevêché.

A noter : les cours de gym mémoire ne reprennent pas en septembre. Ils devraient être reconduits en début d'année 2011. ■



SORTIE

Une journée d'été au Touquet



Le Touquet n'est qu'à un peu plus de 2h de Paris et pourtant c'est bien une vraie journée de vacances à la mer que nos seniors ont savourée le 1^{er} juillet dernier. Tandis que Charenton croulait sous 34° harassants, nos visiteurs ont eu tout le loisir de profiter de l'air du large de la "Perle de la Côte d'Opale" remarquable de beauté grâce à son environnement d'exception. La formule proposée par le Service Retraités était "Sortie libre". Ainsi, chacun a pu, à sa guise, flâner à son rythme, profiter du soleil ou découvrir le patrimoine culturel de la ville. Tous sont rentrés enchantés par cette petite escapade bien estivale. ■

COURS D'ANGLAIS

Un tea time pour apprendre à se connaître

Pour donner un caractère convivial à la réunion d'information du cours d'Anglais, un tea time (ou thé partie) sera organisé le **jeudi 23 septembre** au Centre Alexandre Portier de 15h à 17h. Moment agréable qui marque la reprise des cours, il sera surtout l'occasion pour les nouveaux élèves de rencontrer leur professeur et leurs futurs "camarades", de déterminer les cours les mieux adaptés au niveau de chacun, mais aussi de rassurer les retraités qui hésitent encore à se lancer. ■



COURS D'INFORMATIQUE

Se former en s'amusant



Si certains appréhendent les cours d'informatique parce qu'ils craignent d'être dépassés par un apprentissage théorique et rébarbatif, qu'ils se rassurent, les ateliers, qu'ils s'adressent aux débutants ou aux confirmés, ou le café web se déroulent dans une ambiance profondément détendue ! Pour s'en convaincre, il suffira de se joindre à la réunion d'information qui se déroulera le **mardi 7 septembre** à partir de 10h dans la salle informatique du Centre Alexandre Portier. Ce rendez-vous sera l'occasion de rencontrer le professeur et de déterminer l'atelier le plus adéquat pour chaque participant. ■

Service Retraités

Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Tél. 01.45.18.36.32 - 01.45.18.36.34 - 01.45.18.36.37

PAROISSE SAINT-PIERRE

Le Père Habert promu Vicaire épiscopal



Au printemps 2010, le Père Jacques Habert, Curé de la Paroisse Saint-Pierre, a été nommé Vicaire épiscopal sur le Diocèse de Créteil. Il devient ainsi membre du Conseil épiscopal de l'Evêque de Créteil, Mgr Michel Santier. Ceci signifie qu'il a pour rôle d'assister l'Evêque dans sa gouvernance du Diocèse et d'assurer un lien régulier avec les différents secteurs pastoraux où il le représente. Il conserve, bien entendu, sa mission initiale au sein de la Paroisse charentonnaise. ■

FÊTE DU PARC DE CONFLANS

C'est encore un peu l'été ...

Chaque année, la rentrée est marquée par la fête et la bourse aux jouets organisées au Parc de Conflans. Cette année, elles se dérouleront le dimanche 19 septembre de 14h à 19h. Les personnes qui souhaitent tenir un stand doivent se faire connaître auprès de la Direction de la Communication (16, rue Sully) à l'aide des bulletins d'inscription distribués dans les boîtes aux lettres ou qu'elles auront téléchargés via le site Internet de la ville. Une fois de plus, la réservation d'un stand sera "payée" par la remise d'un jouet d'une valeur de revente de 2 €. Ces jouets seront ensuite vendus par l'association Aliaj au cours des journées organisées en faveur de la recherche contre le cancer. ■

NOUVEAUX HABITANTS

Découvrir sa ville agréablement



Comme chaque année, le Maire et l'équipe municipale seront heureux d'accueillir les nouveaux Charentonnais à l'occasion d'une visite de la ville et d'une réception de bienvenue organisée le **samedi 25 septembre à partir de 10h** dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Vous êtes intéressé par cette rencontre conviviale ?

Faites-vous connaître avant le **lundi 20 septembre** auprès de la Direction de la Communication (16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.48.12 communication@charenton.fr). ■

Les cultes

Paroisse Saint-Pierre

Des séances d'initiation pour les enfants de 7 à 14 ans et de catéchèse pour les enfants de CE2 à la 3^{ème} sont organisées tout au long de l'année scolaire. Les inscriptions se dérouleront le samedi 4 septembre de 9h à 11h et le mercredi 8 septembre de 17h à 19h à la Chapelle Notre-Dame de Valmy, 98 rue du Petit Château. Lors de cette inscription, se munir de son livret de famille catholique ou d'un certificat de baptême.

Tél. 01.49.77.56.34

Eglise réformée de France

L'église réformée de Charenton-Créteil propose aux enfants de 7 à 10 ans de participer à l'école biblique et à ceux âgés de 11 à 15 ans de suivre les cours de catéchisme qui se déroulent au Centre paroissial situé au 113 de la rue du Général Leclerc à Créteil. La prochaine rentrée se déroulera le samedi 25 septembre à 14h30 au Centre paroissial cristolien. Renseignements auprès du Pasteur Victor Adzra au 01.43.68.09.13

Association communautaire israélite

Pour les enfants, des cours de Talmud Torah sont proposés le mercredi ou le dimanche matin de 9h à 12h ainsi que le mardi de 17h30 à 19h30. Les adultes, quant à eux, peuvent suivre un cycle d'étude de la Torah, tous les jours. Renseignements au 42ter, rue des Bordeaux ou par téléphone au 01.43.76.98.29

A noter : la fête de Yom Kippour se déroulera les vendredi 17 et samedi 18 septembre à l'Espace Toffoli et à la Synagogue.

COMITÉ DE JUMELAGE ALLEMAGNE

Du nouveau pour la rentrée

La section allemande vous donne rendez-vous sur son stand du Forum des associations le dimanche 5 septembre pour vous présenter sa grande nouveauté de la rentrée : le lancement de ses cours d'Allemand. Sur place vous obtiendrez tous les renseignements que vous désirez : niveau des enseignements, horaires, modalités d'inscriptions, etc.



Comme chaque année, le stand sera tenu par les membres charentonnais du comité de jumelage mais aussi par une délégation germanique menée, pour la première fois, par son nouveau Maire : Burkhard Schwuchow. ■

COMITÉ DE JUMELAGE ISRAËL

Conférence

La section "Israël" du comité de jumelage rouvrira ses sessions de conférence le jeudi 30 septembre dès 20h15 à l'Espace Toffoli. L'invité de cet échange culturel sera le Professeur José Costa, maître de conférences à l'université "Paris 3 Sorbonne nouvelle" au département d'études Hébraïques.



Il traitera d'une langue sémitique plus méconnue que les autres : l'Araméen. Employée pour la rédaction du Livre de Daniel, le Livre d'Esdras ou encore le Talmud de Babylone, on

estime que cette langue fut utilisée par Jésus de Nazareth pour prêcher. C'est donc une langue chargée de plus de trois mille ans d'histoire que cette conférence se propose de présenter aux auditeurs intéressés. ■

MINI-SCHOOL

L'anglais : un jeu d'enfant

Depuis 1970, les mini-schools mettent à la disposition des parents qui le désirent plus de 30 ans d'expérience de recherches et d'innovation dans le domaine de l'apprentissage précoce des langues. Grâce à leur méthode exclusive, ces enseignants sont en mesure d'initier les enfants, dès 3 ans, aux langues étrangères. A Charenton, des cours d'Anglais sont prévus durant les vacances de la Toussaint et de Noël. Ces stages se dérouleront sur 5 jours à raison de 2 heures quotidiennes. Les inscriptions se dérouleront le mardi 7 septembre de 15h30 à 18h au 4, rue de la Mairie. ■

Pour tout renseignement, contacter le 01.48.76.24.94.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Aide aux devoirs

Afin de proposer un travail complémentaire aux élèves du cours préparatoire jusqu'à la sixième, l'Association des Familles de Charenton reconduit ses séances de soutien scolaire.

Organisés en présence d'un étudiant ou d'un bénévole, ces moments privilégiés permettent à l'enfant d'obtenir des conseils, des explications, un contrôle de ce qu'il a fait et surtout, le cas échéant, une reprise des points faibles ou incompris d'une leçon mal assimilée.

Les élèves sont accueillis le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h sur trois sites :

- le siège social de l'AFC (16, rue Victor Hugo),
- la Maison des associations (33, quai des Carrières),
- la Verrière de Bercy (4, place d'Astier).

Les inscriptions pour l'année 2010-2011 seront prises au siège de l'A.F.C. le jeudi 16 et le vendredi 17 septembre de 16h30 à 19h.

Les séances de soutien scolaire, quant à elles, reprendront le lundi 4 octobre. ■



UNE VILLE EN ACTION

Comme chaque année depuis 2002, le rendez-vous incontournable de la rentrée sera encore une fois le Forum des associations dont la 9^{ème} édition se tiendra au marché couvert, le dimanche 5 septembre 2010.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Une tradition conviviale

De tout temps, les Charentonnais ont aimé à se retrouver, à exercer des activités en commun... tout simplement à vivre ensemble.

Vitrines du dynamisme de la ville, les associations fonctionnent depuis la loi de 1901 sur le principe du bénévolat, chacun y donnant de son temps et de son énergie au service des autres dans un but désintéressé.

Pour chaque Charentonnais, le Forum, c'est l'occasion d'inscrire ses enfants ou de s'inscrire soi-même à toutes les associations présentes dans les domaines les plus variés : sport, culture, solidarité. Tout le monde, petit ou grand, y trouvera forcément son bonheur !

Un soutien sans faille de la Ville

On pourra également retrouver les services municipaux et intercommunaux : les sports, le service Retraités, la Direction de l'économie et de l'emploi avec la présence du Club Gravelle Entreprendre, le pôle de médiation sociale et la culture.

Les associations peuvent compter sur un soutien sans faille de la Ville. Elle intervient non seulement sous la forme de subventions annuelles attribuées après un examen attentif d'un dossier précis, mais également par la mise à disposition de moyens et de locaux.





Patrick Ségalat

Maire-Adjoint
chargé de la vie associative,
du commerce, de l'emploi et des
nouvelles technologies

Le regard que nous portons à Charenton sur nos associations est en premier lieu admiratif pour tous les bénévoles qui s'engagent sans compter pour le seul service des autres. L'attachement, qui nous lie fortement à chacune d'entre elles, tient dans ce dynamisme inégalable que nous retrouvons indifféremment dans chaque activité. La fidélité de toutes les Charentonnaises et de tous les Charentonnais à leur monde associatif se veut un signe de reconnaissance à ce mouvement perpétuel de solidarité, d'échange et de partage qui est une force supplémentaire au sein de notre cité et que le Maire et son équipe accompagnent de manière forte et permanente. Une association est un lieu social, de rencontre, comme nous pouvons le vivre au quotidien en nous croisant chez

nos commerçants, sur la Place Aristide Briand ou à travers les étals du mercredi et samedi matin au marché couvert, par exemple. C'est justement sur ces deux derniers lieux que se déroulera le prochain Forum des associations, le dimanche 5 septembre. Un événement, chaque année, retentissant où toutes et tous êtes attendus pour découvrir de nouvelles activités, concrétiser des inscriptions et confirmer que nos associations contribuent au bien-vivre et au bien-être à Charenton.

**DIMANCHE
SEPTEMBRE 2010**

**10H/18H30
MARCHÉ COUVERT
ENTRÉE LIBRE**

Forum des associations

D'HIER À AUJOURD'HUI

INFORMATIONS : 01 71 33 51 00

Charenton, une VILLE à VIVRE

www.charenton.fr



Des animations renouvelées

Comme à chaque édition, vous pourrez retrouver des animations sportives avec des démonstrations toujours impressionnantes de sports de combat ou de gymnastique. . .

Dans le domaine culturel, de nouvelles animations seront proposées. Notons dans le domaine social, comme chaque année, une initiation aux gestes qui sauvent par la Croix Rouge, quelques minutes qui peuvent être utiles à tous. Toujours dans la thématique Solidarité, vous pourrez découvrir les Restaurants du Cœur du Val-de-Marne qui comptent sur vous !

L'Épicerie Solidaire "Au Petit Plus" vous propose, quant à elle, de réaliser la pyramide de la générosité "Deviens Bâtitteur de solidarité" ! Sans oublier les animations d'Aliaj de 14 h à 17 h...

En tout, une centaine d'associations vous attend !

Pour davantage de précisions, vous pouvez vous reporter à la plaquette "Guide du Forum" qui a été distribuée dans les boîtes aux lettres et qui est à votre disposition dans tous les points d'accueil de la ville. ■



L'A.F.C. en bref...



ACADÉMIE DE DANSE

Une année achevée en beauté !

Agés de 4 à plus de 50 ans, ils ont été 173 danseurs (170 filles et 3 garçons) à se produire avec le même enthousiasme sur le parquet de l'Espace Nelson Paillou, le 26 juin dernier. Evoluant avec grâce sur les plus belles œuvres de Chopin, exception faite pour la classe de moderne, le public a assisté à un gala à la hauteur de tous les spectacles auxquels l'Académie de danse de Charenton nous a habitués.

Une nouvelle équipe

Pourtant cette édition 2010 était un peu particulière : le spectacle était le premier mis en scène par la nouvelle équipe à la tête de l'école depuis le premier trimestre 2010. Dominique Durquet et Jean-Hugues Tanto ayant fait le choix de raccrocher leurs pointes, ce sont Muriel Bise et Delphine Hourdillé qui les ont respectivement remplacés dans les fonctions de Présidente et de Directrice artistique (et professeure diplômée d'Etat). Toutes deux sont danseuses, toutes deux sont issues de l'Académie charentonnaise, toutes deux, enfin, n'ont d'autre fin que

de transmettre leur amour de la danse et de la musique au plus grand nombre.

Entre tradition et innovation

Ancienne élève de Jacqueline Berger puis de Jean-Hugues Tanto, Delphine Hourdillé a à cœur de faire évoluer l'école tout en conservant les "traditions" qui en ont fait la force. C'est ainsi, par exemple, que la recette du gala (2290 €), pour la 15^{ème} année consécutive, a été intégralement reversée à la Ligue contre le cancer. Les cours répondent eux aussi à cette double volonté. Aux séances traditionnelles d'éveil corporel, d'initiation, de 1^{er} et 2^{ème} degrés, de gym tonique ou douce, vont s'adjoindre des nouveautés : un cours de jazz selon la technique Horton, une séance supplémentaire pour les élèves "avancées", un apprentissage spécifique des pointes et enfin des cours particuliers. ■

Pour tous renseignements et inscriptions :
06.47.13.67.28/delphinehourdille@gmail.com
ou rendez-vous au Forum des associations du dimanche 5 septembre.

D'autres associations ont brillamment pris le chemin des vacances...

Du 6 au 27 juin, Attitude Charenton danse, Couleurs d'Orient, Energie Charenton danse, Attitude Charenton G.R.S., le club de karaté, la Saint-Charles basket-ball, Envol Gym,... se sont succédés au Palais des sports ou au complexe Nelson Paillou pour proposer des galas de grande qualité ou des fêtes très conviviales afin de célébrer la fin de l'année et le début des vacances d'été.

ÉCRIVAIN PUBLIC

L'écrivain de l'A.F.C. se tient gracieusement à votre disposition pour rédiger avec vous vos courriers officiels (administration, Sécurité sociale, assurance, etc.) le lundi de 17h à 19h au 11, rue de Valmy (Tél. 06.69.29.60.70) et le mardi de 10h à 12h au 16, rue Victor Hugo (Tél. 01.48.93.09.55).

A savoir : ce service ne fonctionne pas durant les vacances scolaires. Lors de votre venue, munissez vous des documents relatifs au courrier à réaliser.

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'AUTOMNE

L'A.F.C. organise sa traditionnelle Bourse aux vêtements d'automne du 6 au 12 octobre prochain à l'Espace Toffoli. Le dépôt des vêtements, qui s'effectuera le 6 octobre, est soumis aux conditions suivantes :

- Résider à Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort ou Paris 12^{ème} (justificatif de domicile demandé)
- Adhérer à l'A.F.C. (10 €)

La vente, ouverte à tous, se déroulera du jeudi 7 octobre 12h au samedi 9 octobre 18h.

A.F.C. 16, rue Victor Hugo

Tél. 01.48.93.09.55

www.charentonlepont.fr/afc

e-mail : ass-familles@wanadoo.fr



LES GYMNASTES DE L'ENVOL GYM

De vraies championnes !

Beau résultat pour les jeunes gymnastes de l'Envol Gym : elles ont décroché par équipes la première place de la finale UFOLEP les 5 et 6 juin derniers.

On connaît le dynamisme du club de l'Envol Gym qui ne compte pas moins de 423 membres, garçons et filles, répartis en diverses catégories de l'éveil corporel à la compétition de haut niveau. On peut se féliciter de la qualité de la performance réalisée les 5 et 6 juin derniers à Muret (près de Toulouse) pour les finales nationales.

Les gymnastes concourant dans la catégorie reine des 11 ans et plus ont en effet remporté la 1^{ère} place du championnat par équipes (du niveau 4 finale B) à l'issue d'un long parcours de qualification. Il faut préciser que les 5 gymnastes charentonnaises, âgées de 16 à 23 ans, s'entraînent en moyenne 5 à 6 heures par semaine, alors que certaines de leurs adversaires, membres de sports-études, peuvent avoir des entraînements hebdomadaires de 25 ou 30 heures !

Une équipe soudée par des liens très forts

Nos 5 championnes ont concouru sur les quatre agrès : sol, saut de cheval, barres asymétriques et poutre.

"Seules les trois meilleures notes étant prises en compte à chacun des agrès, il est fondamental que les filles aient des qualités complémentaires !

Certaines sont très souples et d'autres très toniques pour être performantes partout !" précise leur entraîneur. "A Charenton, on a la chance de pouvoir garder les enfants assez longtemps !" poursuit-elle, " J'entraîne ces filles depuis une dizaine d'années au club, elles y sont pour le plaisir !

Des liens se sont tissés, elles se connaissent bien et ont beaucoup d'expérience ensemble, ce qui fait leur force !"

Il faut également souligner la performance des 9-12 ans, 4^{ème} de la finale du niveau 4 et notamment de Tiphanie Dalat qui a fini 3^{ème} en individuelle. La relève est assurée !

On peut noter que pour la rentrée, le club a le projet d'ouvrir une section cheerleading (animations acrobatiques que l'on peut voir lors des interruptions de jeu d'équipes de sport collectif), un autre challenge en perspective ! ■

EN BREF...

Croix Rouge

A compter du mois de septembre, la section charentonnaise de la Croix Rouge ouvrira chaque 2^{ème} mercredi du mois un vestiaire pour enfant. L'entrée sera libre de 14h à 16h au 1^{er} étage du 91, rue du Petit Château.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les bénévoles, aux jours et heures d'ouverture au 01.48.93.77.00.

Relaxation sophrologie

Monique Sester propose des séries de 12 cours pour pratiquer et se former à des techniques de relaxation-sophrologie tous les lundis de 19h à 20h à l'Espace Claude Bessy (La Coupole Place des Marseillais).

Renseignements et inscriptions à partir du 1^{er} septembre au 01.49.77.64.84.

Solidarité bébé

L'Association "Solidarité bébé", comme chaque année, organise des collectes auprès des supermarchés locaux, pour venir en aide aux plus démunis.

Si vous voulez donner un peu de votre temps, rejoignez les bénévoles de l'association.

Tél. 01.45.18.05.85.

contact@solidarite-bebe.org



CaroCaré

Charenton Magazine vous présentait dans son précédent numéro l'association CaroCaré. Voici ses coordonnées :
Caroline Leurquin - 06.88.31.05.96
caro.leurquin@free.fr
Caroline Coste : 06.18.31.73.95
ccoste@hotmail.com

LE MARCHÉ S'ANIME !



Les samedis 18 et 25 Sept.
SUR LE MARCHÉ DE
CHARENTON

Les dimanches 19 et 26 Sept.
SUR LE MARCHÉ DE
ST MAURICE

Les commerçants vous proposent
de nombreux produits à prix cassés !!!

Afin de marquer comme il se doit la rentrée avec leurs clients, les commerçants du marché vont participer à une opération au cours de laquelle ils proposeront des produits à prix "cassés". Un animateur professionnel sera également présent pour donner un caractère convivial à cette manifestation et pour aiguiller les Charentonnais sur ces différentes offres. Ces journées se dérouleront à Charenton les samedis 18 et 25 septembre. Elles auront également lieu les dimanches 19 et 26 septembre à Saint-Maurice. D'autres opérations sont d'ores et déjà prévues avant la fin de l'année comme les journées "Marchés en fête" des 13 et 14 novembre au cours desquelles des dégustations, des jeux et des distributions de bons d'achat seront organisés. ■

LOVIN'

Des cavistes contemporains

Si l'on vous dit "cave à vin", spontanément vous vous dites qu'il s'agit-là d'un monde élitiste réservé aux experts et aux personnes aisées. C'est pour tordre le cou à ces idées reçues que Thierry Robert et Christophe Villelégier ont décidé de donner naissance à Lovin', des caves à vin "contemporaines", où la convivialité et la qualité sont les maîtres-mots.

En juin 2009, ils ont ainsi décliné leur concept dans un premier établissement installé en plein Paris. Le succès aidant, les deux Mauritiens, qui connaissent bien Charenton et ses habitants, ont voulu reproduire l'expérience au 12 de la rue du Général Leclerc.

Ouvert le 3 juin dernier, ce nouveau commerce étonne et met spontanément à l'aise. La pierre de taille est bien là, mais les casiers ont été remplacés par des rangements métalliques qui mettent en valeur la sélection de plus de 250 références de vins et champagnes tous issus d'une viticulture durable. "Nous voulons absolument décomplexer nos clients par rapport au vin. Il est l'un des produits les plus nobles de notre patrimoine. Bien qu'il soit souvent associé à la fête et aux événements joyeux, il fait peur.

Chez nous, le but est de dépasser les barrières pour faire du vin un produit de partage", expliquent les deux associés.

La convivialité est donc de mise et avec elle une gamme de prix (entre 3,50 € et 350 €) qui permet à chacun de trouver son bonheur. Leur approche du vin reste sérieuse et respectueuse. Ils connaissent parfaitement leurs fournisseurs et leur sélection de produits qu'ils ont affinée en 20 ans de carrière.

A l'écoute de leurs clients, ils mettent un point d'honneur à les conseiller au mieux et de façon individualisée, à organiser des séances de dégustation en présence de vignerons et à proposer des soirées thématiques.

Tout est donc fait chez Lovin' pour que vous découvriez sans complexe le plaisir de boire des crus de qualité, toujours avec modération ! ■

Lovin' - 12, rue du Général Leclerc
Tél. : 01.48.93.78.61 - Ouvert du mardi
au vendredi de 9h30 à 12h45 puis de
15h30 à 19h30 et le samedi de 9h30
à 13h45 puis de 15h30 à 19h30.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHARENTON - SAINT MAURICE



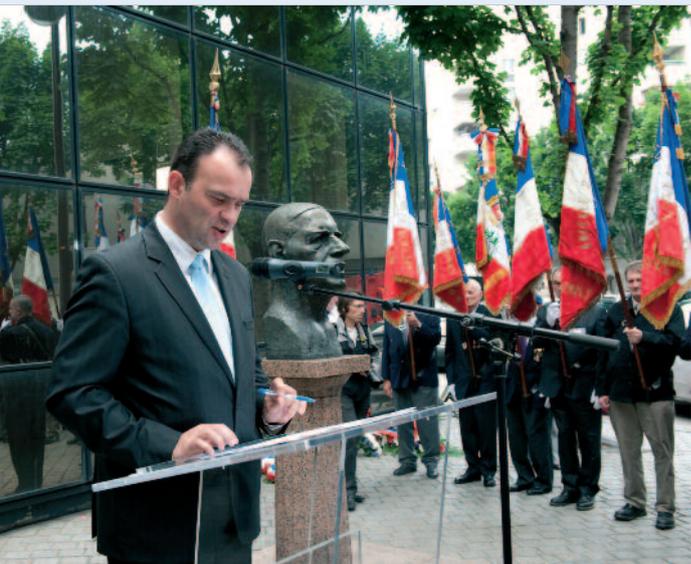
FÊTE DE LA MUSIQUE

La boum géante a encore été un succès !

A Charenton et Saint-Maurice la musique a été à l'honneur le 19 juin dernier. A écouter aux conservatoires respectifs de nos deux villes, elle fut dansée tout au long de la nuit par plusieurs centaines d'habitants sur la place Aristide Briand.

COMMÉMORATIONS

Le devoir de mémoire pour ne pas oublier



Le 18 juin et le 25 août dernier, le monde combattant s'est réuni à Charenton et à Saint-Maurice pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle et la Libération de nos villes. Des rendez-vous avec notre histoire importants pour le devoir de mémoire.

ANCIENS COMBATTANTS DE LA GUERRE DE 1939/1945

Un diplôme d'honneur

Hubert Falco, Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants, a souhaité rendre hommage aux quelque 250 000 anciens combattants de la Seconde guerre mondiale par la remise d'un diplôme d'honneur. *"En leur remettant aujourd'hui un "diplôme d'honneur", nous accomplissons un geste symbolique. Nous leur rendons hommage et nous leur disons notre admiration et notre gratitude. Nous savons une chose : c'est grâce à leur engagement et à leur sacrifice que nous jouissons aujourd'hui de notre liberté",* affirme le Secrétaire d'Etat. A Charenton et Saint-Marice, la remise de ce diplôme se déroulera à l'occasion de la journée officielle du 11 novembre.

Pour obtenir cette reconnaissance, les titulaires de la carte du Combattant 1939/1945 qui ne sont pas adhérents d'une association d'Anciens Combattants sont appelés se faire connaître auprès de :

• **Michel Beauvillier** - Maison du Combattant

38, rue des Bordeaux - Tél. 01.49.77.72.41

• **l'Etat-civil** - 16, rue de Sully

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

et le samedi de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50.



DANS LES LIBRAIRIES

Izumi Mattei-Cazalis donne naissance au docteur Coolzen

Izumi Mattei-Cazalis, bon nombre de jeunes enfants charentonnais ont été initiés à l'art grâce à elle et aux cours d'éveil qu'elle donne avec passion à l'Atelier Pierre Soulages ; mais la plupart ignorent que leur professeur d'Arts plastiques est une talentueuse graphiste qui vient de mettre son talent au profit d'une toute nouvelle collection spécialisée en développement personnel aux éditions Dangles : "Les secrets du Docteur Coolzen".

Izumi Mattei-Cazalis a entamé ses études et a forgé sa créativité à l'ESAA Duperré puis à Estienne, prestigieuse École d'Arts Appliqués. Elle y obtient, en 1998, le Diplôme Supérieur d'Arts et Techniques de Communication. Depuis, elle mène simultanément une activité en France et au Japon de designer graphique, d'illustratrice et d'artiste graveur, et expose régulièrement. C'est sous sa plume que sont nés les traits du docteur Coolzen et tout l'univers graphique de la collection, qu'elle a créée avec Raphaëlle Giordano, rencontrée à

l'école Estienne. Au fil des pages, on ressent, omniprésentes, ses influences japonaises à l'émotion esthétique unique et si étonnante surtout pour des livres développant tout un panaché de techniques inspirées notamment de l'analyse transactionnelle, de la programmation neuro-linguistique, etc. En effet, même si elle le fait avec esthétique, ludisme et une apparente légèreté, la collection passe sérieusement au crible les principaux "maux du siècle" : gestion du stress, estime de soi, relations de couple, craintes inhérentes au changement, ... rien ne résiste au docteur Coolzen, un expert en "zenitude" à découvrir absolument pour lire ce qu'il a à nous dire et prendre plaisir à feuilleter de très jolies illustrations.



La collection "Les secrets du docteur Coolzen" est à découvrir en librairie ou sur le site www.docteurcoolzen.com

GALERIE ACTÉE

Terres d'ocre

15 septembre au 21 octobre
vernissage **23 septembre, 18 h.**

Carapace, défense, pansement magique des blessures et des non-dits, la sculpture de Maella Citron, sésame de l'expression retrouvée, trace la frontière de la mémoire et de l'oubli. Posant un regard contemporain et sobre sur l'Orient des nomades du Sahara atlantique, Anne Mandorla (peinture) ouvre une piste quasi-ethnographique : transmission de "l'ailleurs", à la limite de l'abstraction.

Galerie Actée - 114 rue de Paris
du lundi au jeudi (15 - 19 h) et sur RV.
Tél. 01.48.93.86.87

T2R

Réunion d'information



Le Maire a convié les habitants des immeubles attenants du Théâtre des 2 Rives, le 6 juillet dernier, à une réunion de concertation. Le but de cet échange était de leur présenter par le détail le projet de rénovation du T2R. Confort acoustique et esthétique leur a été promis grâce à cette opération mais les

gênes occasionnées durant le chantier ne leur ont pas été cachées. Le représentant de la société en charge du chantier s'est d'ailleurs engagé à minimiser, autant que les nouvelles techniques le permettent, l'impact des interventions sur leur quotidien.

Le Maire reste vigilant et leur a donné un nouveau rendez-vous au cours du mois de novembre, alors que les travaux auront commencé, pour faire le point avec eux.

SAISON 2010-2011 DES THÉÂTRES

Une programmation sous le sceau du secret...

La nouvelle saison des Théâtres de la Communauté de Communes se déroulera exclusivement au TVO et à l'Espace Delacroix pour laisser le temps au T2R de faire peau neuve. Elle a été résolument imaginée pour faire le bonheur du plus grand nombre.

A votre retour de vacances, vous étiez habitués à trouver dans votre boîte aux lettres la plaquette retraçant toute la saison théâtrale. Si cette année le précieux sésame se fait attendre dans vos foyers, c'est pour mieux laisser planer le suspens sur une programmation qui vous séduira à coup sûr !

Comme chaque année, **la saison sera officiellement présentée** aux habitants dans le cadre d'une soirée conviviale qui se tiendra **le Samedi 4 septembre à 20h30 au TVO**. C'est à cette occasion que la plaquette sera dévoilée au public avant d'être envoyée la

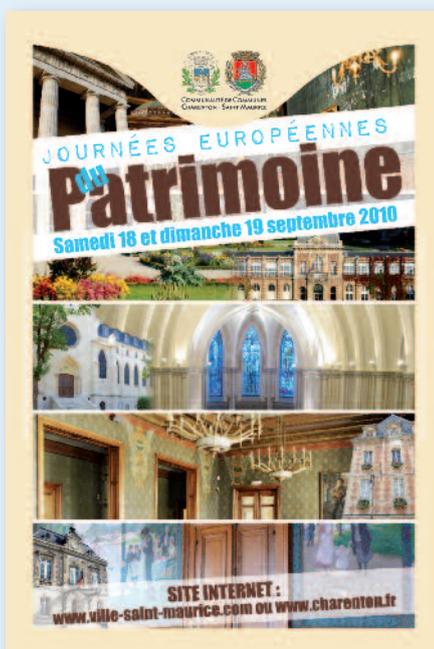


semaine suivante à tous les habitants et mise à disposition dans toutes les structures municipales. Ce voile de secret vous a donné l'eau à la bouche ? Alors Charenton Magazine vous révèle, en "avant première" les têtes d'affiches qui viendront à votre rencontre en 2010 et en 2011 : **Gérard Jugnot, Patrick Poivre-d'Arvor, Guignol, Grand Corps Malade, Raphaël, Patrick Timsit, Arthur, Stéphane Guillon...**

Vous en voulez encore ? Alors, **rendez-vous le 4 septembre au TVO ou le lendemain au**

Forum des associations sur le stand des Théâtres ! La billetterie ouvrira ses portes du mardi 14 au samedi 18 septembre. Elle se tiendra au TVO et chaque mercredi et samedi matin au marché de Charenton. Nouveauté cette année : il sera possible de réserver, payer et retirer vos places via le site Internet www.lestheatres.fr.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également contacter l'équipe des théâtres au 01.46.76.67.00.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2010

Des rendez-vous nombreux et variés

La Direction de la Culture Charenton-Saint Maurice participe chaque année aux Journées Européennes du Patrimoine, manifestation internationale qui vise à mettre en valeur et à permettre l'accès aux lieux patrimoniaux de notre quotidien. Visites libres ou visites guidées, conférences, expositions, balades ... il y aura de quoi découvrir ou redécouvrir durant ce **week-end des 18 et 19 septembre**, le tout en entrée libre !

Une plaquette présentant de manière exhaustive tout le programme des animations proposées par la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice sera distribuée à l'ensemble des habitants du territoire communautaire et sera à la disposition de tous dans les structures municipales.

Service culturel de la Communauté de Communes - 11, rue de Valmy
Tél. 01.71.33.51.00

LES BIBLIOTHÈQUES SE METTENT EN RÉSEAU

Une pléiade de nouveautés

La rentrée de septembre est souvent synonyme de nouveautés. Les bibliothèques et les médiathèques de Charenton et de Saint-Maurice n'échappent pas à cette règle.

Mise en place d'un dépôt audio et audiovisuel à Espinassous

Si les prêts de livres continuent à être majoritaires dans les bibliothèques, les CD et les supports audiovisuels sont de plus en plus demandés par les usagers. C'est pourquoi ce secteur va être particulièrement au cœur des nouveautés de la rentrée. Les bibliothèques charentonnaises disposent d'un fonds de 14 000 CD et 5 800 cassettes vidéo et DVD. Jusqu'à présent, l'intégralité de ce fonds était mis à la disposition des usagers à la bibliothèque Soustelle. A compter de la rentrée 2010, un large panel de cette collection sera disponible en section adulte et jeunesse à d'Espinassous. Les titres proposés seront régulièrement renouvelés et les Charentonnais pourront également faire leur choix sur l'ensemble du catalogue (depuis chez eux via internet ou sur place) et faire venir, dans la semaine, à la bibliothèque du quai des Carrières les supports qu'ils désirent voir ou écouter.

Des bornes de téléchargement musical

A cette nouvelle offre va venir s'ajouter, avant la fin de l'année, l'installation d'une borne de téléchargement légal de musiques libres de droit. Particulièrement axé sur les musiques actuelles, le répertoire téléchargeable sur tout

support mobile (MP3, clé USB, etc.) permettra de découvrir de nouveaux talents y compris des musiciens locaux. Cette borne sera mise en service à la bibliothèque d'Espinassous ainsi qu'à la médiathèque Delacroix à Saint-Maurice.

Des cabines pour s'autoformer

Avec la création du Pôle Ressources/Formation/Autoformation, la bibliothèque charentonnaise avait volontairement laissé un part belle à la formation. Elle complète son offre, dès cette rentrée, avec l'ouverture de cabines individuelles (dont une accessible aux personnes à mobilité réduite) permettant de s'autoformer aux langues étrangères (anglais, espagnol, italien, allemand, etc.), se remettre à niveau, apprendre l'informatique ou encore, à la fin de l'année, s'entraîner à l'examen du permis de conduire. Pour accéder à ces cabines, il suffira d'être adhérent à la bibliothèque et de réserver au préalable sur place ou par téléphone au 01.46.76.69.21



COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

"Des poissons dans la tête"



de Louis Sachar,
aux Editions Fayard,
collection "Estampille"

Depuis la mort de sa mère, Angéline Persopolis, 8 ans, enfant très précoce, vit seule avec son père. Angéline a une passion pour le métier de celui-ci, qui est éboueur. En classe, elle est isolée et sujette aux moqueries des autres jusqu'au jour où elle fait la connaissance de Barry Boone, un élève à l'humour décalé. Angéline aime tellement la mer qu'elle boit des grands verres d'eau salée. Mais, pour une raison obscure, son père l'empêche de s'approcher de la plage.

"Des poissons dans la tête" est un récit plein de poésie et d'onirisme, une ode à la différence, à consommer sans modération à partir de 12 ans.



CARAVANE DES ENTREPRENEURS

Un vrai succès

Pour contribuer à la création, à la reprise / transmission et au développement des entreprises, la Caravane des Entrepreneurs réalise plus de 50 étapes en France, du 17 mai au 25 septembre 2010. En s'installant sur une place publique de centre-ville, elle va à la rencontre des porteurs de projets et entrepreneurs forte d'un pôle d'expertise et de conseil constitué de spécialistes locaux de l'entrepreneuriat et des entreprises.

La caravane des entrepreneurs s'est arrêtée le 16 juin dernier sur la place Aristide Briand. Cette opération a remporté sur notre territoire un vrai succès puisqu'en une seule journée, elle a attiré très exactement 101 visiteurs dont 39 Charentonnais et 6 Mauritiens.

CARREFOUR DE L'EMPLOI

Un rendez-vous essentiel

Pour la 14^{ème} année consécutive, la Communauté de Communes participera au Carrefour de l'Emploi. Celui-ci se déroulera le **jeudi 7 octobre 2010 de 9h à 20h au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne**. Cet événement est désormais ciblé comme l'un des plus grands Forums Emploi d'Ile-de-France. Il est devenu un rendez-vous essentiel dans la vie économique de notre département, attendu chaque année tant par les demandeurs d'emploi que par les différents acteurs du monde économique au premier rang desquels les entreprises.

Cette année l'accent sera mis sur des secteurs qui génèrent des opportunités d'emploi tels que les services à la personne, les métiers du bâtiment et des travaux publics, ainsi que ceux de l'environnement (nouvelles énergies et éco-activités).

Pour de plus amples plus d'informations, vous pouvez contacter la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.00 ou consulter le site www.carrefourdelemploi.com



CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Retour sur le Club

Suite à l'Assemblée générale du 21 juin dernier, le Club Gravelle Entreprendre a renouvelé la moitié son Conseil d'Administration. Celui-ci s'est à nouveau réuni le 7 juillet pour élire en son sein le nouveau bureau de l'association.

Par ailleurs, il a été décidé qu'à compter de la rentrée 2010, une permanence à destination des adhérents, sur le thème de la "Cession - Reprise d'entreprises - Commerces" sera mise en place par le Club. L'objectif de cette opération est multiple.

Elle vise, en effet à :

- donner des informations pratiques aux chefs d'entreprise et aux commerçants cédants ou repreneurs,
- collecter les affaires à céder,
- mettre en relation cédants et repreneurs.

Pour toute information complémentaire, les personnes concernées et intéressées peuvent contacter par mail Gérard Cohen : grdchn@free.fr
Enfin, si vous désirez connaître le calendrier, lieux et heures des rencontres, nous vous rappelons qu'il suffit de vous inscrire sur le site Internet du Club : www.club-gravelle.com. Au programme de la rentrée, citons, à titre d'exemple : "Table ronde" sur les filières du recrutement le 29 septembre et "Matinales" les 28 octobre et 25 novembre.

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés septembre 1994 doivent venir se faire recenser de septembre 2010 à décembre 2010.

Ceux nés en octobre 1994 doivent venir se faire recenser d'octobre 2010 à janvier 2011.

Ceux nés en novembre 1994 doivent venir se faire recenser de novembre 2010 à février 2011.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser, doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.46.50

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Samedi de 8h30 à 11h45.

Les permanences du samedi matin reprendront le 4 Septembre 2010



Charenton Magazine
chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville : http://www.charentonlepont.fr/découvrir/pages/charenton_magazine.html

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Eva CHOUSAT--FAJOLLE
Richard ALLAL
Lenny TORDJMAN
Louis LEBON
Arthur BRUCHET--HERVALET
Vétéa LE NOUYS--SIDANER
Soanne ANTIOPE
Raphaël TÉTY
Simon LAURENS
Gabriel CHEMLA
Gaspard VILAVERDE
Avi TRABELSI
Valentin DURAND
Melvil GAUTIER
Anini KAKOU
Louise IMON--AULAGNIER
Nana N'DAW
Juliette BOTTOT
Clara BOUVET--KNAPP
Charles HALIBERT--CHEVILLON
Adeline GOIAN
Titouan LEDOUX
Zoé KEENOO
Samuel BELLAÏCHE
Antone CRÉGUT
Clémence MONTEIL
Maïa CHIAMBRETTO
Alexia CARTAGENA
Chloé LELONG--de MONTIS
Alix DUTHEIL
Abdallah ADDA
Henri VERJUS
Lou ELIAKIM THOMAS
Maïeul HAMEON
Valentin FRANCESCONI
Délyan GUÉGUEN
Timothé DRAGO SAUVAGE
Maxime IMBERT
Amine BENBADRA
Richie NAJEAU--EKOKA
Manon MUSSET
Joshua EBERS
Sarah MEGHAICHI
Lilia BOURGEAIS
Dov SITRUK
Lucile DIEULESAINT
Romane SURE-PETITPAS
Aaron BELHASSEN
Ayoub MOUMNI
Lizy LAVAL--CARVALHO
Côme JACQUET
Elodie BAUMONT
Karim BAHAMMA
Anouck ARNOULD
Gabriel HARARI
Manon DOUGADOS 1^{ère} jumelle

Zoé DOUGADOS 2^{ème} jumelle
Lucie NAVEAU
Arwen GUESNON
Noâ LEVY
Yacine GSAIER
Vincent CHANVILLARD
Samuel TIBI
Valentin JOURDAIN

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Carine QUINTIN et David CHARVET
Aurélia LEROY et Geoffroy BONNET
Felicica-Miuta KATLER et Niculescu GHIUL-
VESI
Otgonbayar JURMED et Amgalay JINGOUZ
Renée WITENIUS et Hadrien de LUBERSAC
Murielle GUENIER et Ronald BOUTEILLE
Charlotte LOMBARDO et Grégory SCHMITZ
Farida ADDI et Chahid TOUBI
Jill SMADJA et Axel ZARKA
Stéphanie RIVIERE et Stéphane BERTAUX
Hoang Anh PHAN et Christophe BEAUJEAN
Magalie RENON et Jean-Jacques AYACHE
Florence NORGEOT et Xavier ARNOULD
Anne-Marie LASLA et Xavier ROY
Dorothee MACQUART et Akim CHERABA
Vanessa MAKUBIKUA et Christian KIAKU BUNZA
Laetitia TRILLAUD-ORTEJOIE et Eric LIMBERTI
Danielle CHAUVET et Jean SENAUD

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Hélène FOSSARD épouse LAURENT
Marguerite LAVAUD
Claude GERMINEAU
Marcel MURACCIOLE
Suzanne PETIT veuve PÉRONNET
Jacqueline PEQUIGNAUX veuve SAINCLIVIER
Michel DERNONCOURT
René WAESSEM
Aïcha BAQAL épouse FLISS
Jules MASSONI
Pierre BONGAT
Odette DENIZAN
Abdelkader KHEDAÏOUI
Jeannine DE BOIS veuve ARONSON
Ameur GHOMARI
Raymond FOSSARD
Jean STASSINET
Blanche HARQUET veuve ROLLIN
Odette BOULITEAU 2^{pouse} DEMONMERT
Odette POU MOT veuve HUTIN
Roger GASPY



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
Vice-présidente de la Communauté de Communes chargée de la culture
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mhmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jpcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
amthierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jmboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mlfreysz@charenton.fr

SANTÉ



Permanences pharmacies

• Dimanche 5 septembre

Mondot - 2, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 12 septembre

Safeno - 7, rue du Maréchal Leclerc (Saint-Maurice)
Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 19 septembre

Auger
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 26 septembre

Bernhard - 68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

Le lycée Robert Schuman primé par les Internautes

Même s'il n'a pas remporté le Prix Grand Public des Architectures contemporaines de la Métropole Parisienne, le lycée Robert Schuman de Charenton a été désigné comme le lauréat par les Internautes dans la catégorie "Enseignement/Education".



Rentrée Scolaire

La rentrée scolaire 2010 s'effectuera le **jeudi 2 septembre**. Une date à noter dans tous les agendas !

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le **lundi 13 septembre à partir de 19h**.

COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang se déroulera le vendredi 3 septembre de 15h à 19h30 à l'Espace Toffoli (Salle de l'ancien self) situé 12, rue du Cadran. Toute personne peut donner son sang sous certaines conditions.

Informations pratiques :

- pour un 1^{er} don, munissez-vous d'une pièce d'identité
- il est recommandé de ne pas être à jeun avant un don.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le don de sang sur www.dondusang.net

Prime de rentrée scolaire

La Ville attribue aux familles ayant au moins 3 enfants à charge (ou 2 enfants si l'un d'eux est handicapé), une prime par enfant scolarisé et âgé de 6 à 21 ans. Cette prime varie, de 80 € à 90 €, en fonction de l'âge de l'enfant. Son attribution est soumise à des conditions de ressources et de résidence. Il faut, en effet, habiter Charenton depuis

au moins un an pour pouvoir y prétendre. Les demandes sont à déposer entre le **13 septembre et le 15 octobre 2010** au Service Petite Enfance (Centre Communal d'Action Sociale - 21 bis, rue des Bordeaux).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01.45.18.36.23.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHARENTON - SAINT MAURICE

JOURNÉES EUROPÉENNES

du Patrimoine

Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010

Votre Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice

Votre Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice



SITE INTERNET :
www.ville-saint-maurice.com ou www.charenton.fr